



# Formation - Évaluation des risques

PROG-FPDUERPSTART

document unique Évaluation des risques et rédaction du DUERP + mise en pratique terrain

V7.0 - MAJ 2026-06

Page 1/2

Fiche programme de formation - 3SAFE Morgan DETOISIEN

## DURÉE

3 jours / 21 heures

## RYTHME

Dates définies avec le client

## PARTICIPANTS

6 personnes maximum

## TARIF

2 100 € (dép. 50 et 14) — autres départements : nous contacter

### Identification de l'action

**Formation :** Évaluation des risques & le document unique

**Référence :** PROG-FPDUERPSTART - Version : V7.0 - Mise à jour : 2026-06

**Organisme :** 3SAFE Morgan DETOISIEN

**NDA :** 28 50 01329 50 ne vaut pas agrément de l'État

**SIRET :** 438 408 676 00056

Habilitation SST réseau CARSAT n°H37226/2021/SST-1/0/14

Liste d'agrément Préfecture Normandie SSCT CSE et Liste Économique financière et sociale - Centre AIPR n°1317 Ministère de l'Environnement

### Objectifs pédagogiques

**Objectif général :** permettre aux participants de maîtriser la démarche d'évaluation des risques professionnels, de rédiger le DUERP et de l'utiliser comme outil de prévention dans l'entreprise. À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les bases réglementaires de la prévention et du document unique. • Mener une démarche d'évaluation des risques professionnels et formaliser le DUERP.
- Utiliser une méthode de cotation, hiérarchiser les risques et construire un plan d'action. • Vérifier le formalisme réglementaire, mettre à jour et faire vivre le document unique.

### Public visé, prérequis et admission

**Public visé :** Toute personne ayant à mettre en œuvre un DUERP.

**Prérequis :** Savoir lire le français.

### Durée, rythme et modalités de déroulement

**Durée :** 3 jours / 21 heures

**Rythme / période :** Dates définies avec le client.

**Participants :** 6 personnes maximum

**Format :** 100 % présentielle : 21 h.

**Lieu / accès :** Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

**Délais d'accès :** Entrée possible sous 30 jours après validation administrative, sous réserve de disponibilité.

### Contenu et progression pédagogique

#### Séquence 1 - Contexte réglementaire

- Obligations générales de l'employeur, principes généraux de prévention.
- Évaluation des risques, DUERP : objectifs, exigences, sanctions et loi du 02 août 2021.

#### Séquence 2 - Méthodologie d'évaluation

- Identifier acteurs internes/externes, dangers et situations de travail.
- Analyser les risques au poste : gravité, fréquence, probabilité d'apparition du danger.
- Construire une grille de cotation/criticité, hiérarchiser les risques par unité de travail.

#### Séquence 3 - Rédaction, suivi et plan d'action

- Analyser le document existant au regard des évolutions réglementaires.
- Rédiger, mettre à jour et faire vivre le DUERP; organiser son suivi et son évolution.
- Construire un plan d'action et suivre l'efficacité des actions correctives/préventives.

#### Séquence 4 - Mise en pratique terrain et annexes

- Évaluation sur site, analyses de postes, grilles poste par poste / unité par unité.
- Point sur affichage obligatoire, consignes, notices de poste et PAPRIACT.
- Prise en compte ATEX/DRPCE, RPS, risque chimique, poly-exposition, exposition différenciée femme/homme, pénibilité, CMR; feuille de route d'amélioration.



## Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

**Méthodes pédagogiques :** alternance d'apports, démonstrations, exercices, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation.

**Moyens techniques :** salle adaptée, support de projection, documents pédagogiques, outils numériques ou collaboratifs.

**Supports :** support de formation, fiches pratiques, ressources complémentaires / livrables remis.

## Modalités de suivi, assiduité et accompagnement

**Suivi de l'exécution :** feuille d'émargement, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.

**Évaluation des résultats :** positionnement initial (+2jours), évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique.

**Sanction de l'action :** attestation de fin de formation ou certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

## Évaluation des acquis et sanction de l'action

**Évaluation des résultats :** positionnement initial, évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique, observation ou production attendue.

**Sanction de l'action :** attestation de fin de formation et certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

## Accessibilité et adaptation handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins d'aménagement le plus tôt possible afin d'étudier les adaptations raisonnables.

**Référent handicap :** [contact@3safe.fr](mailto:contact@3safe.fr)

**Modalités possibles :** adaptation des supports, rythme, modalités d'évaluation, accessibilité des locaux ou orientation vers partenaires spécialisés.

## Tarif, financement et modalités administratives

**Tarif :** 2 100 € (départements 50 et 14); autres départements : nous contacter.

**Modalités de règlement :** Selon CGV.

## Contacts, réclamations et amélioration continue

**Contact administratif et pédagogique :**

[morgan.detoisien@3safe.fr](mailto:morgan.detoisien@3safe.fr) - 07 80 59 68 92 - [contact@3safe.fr](mailto:contact@3safe.fr)

**Site :** <https://3safe.fr>

**Réclamations :** [contact@3safe.fr](mailto:contact@3safe.fr). Les retours participants et commanditaires sont analysés dans une logique d'amélioration continue.

**Adresse :** 292, rue des Azalées 50000 Saint-Lô

## Indicateurs et informations complémentaires

Indicateurs qualité, taux de satisfaction, taux d'atteinte des objectifs, résultats ou références disponibles sur demande.

**Documents associés :** règlement intérieur, conditions générales, livret d'accueil, protocole handicap, procédure réclamations. Taux satisfaction stagiaires 2025 : 100 %. Avis stagiaires 2025 « recommanderiez-vous cette formation » : 100 %.

## Informations pratiques permanentes

**Lieu / accès :** Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

## Besoins matériels stagiaires

Si besoin EPI pour pratique, la convocation indique les besoins.

Livret, stylo et carnet de notes sont fournis au stagiaire.

Documents post-formation numériques à disposition.

## Équipe pédagogique

L'action est animée par un formateur en prévention et préventeur IPRP, consultant en rédaction de DUERP, chargé de l'animation pédagogique, du suivi des acquis et de l'adaptation des méthodes aux besoins du groupe. Référent pédagogique : Morgan DETOISIEN mobilisé pour le suivi administratif et pédagogique.